



## Raïa, La poule aux œufs d'or...

Texte : S. Anzagoth | Photos : D.R.

Sur un site spécialisé bien connu des cynophiles, entre les petites annonces banales de ventes ou d'échanges diverses, était présentée celle de Raïa, adorable petite femelle Cane Corso. L'éleveur clamait que la bête était à vendre, gestante, à deux doigts de mettre terme. L'affaire était élégamment tournée, afin de paraître des plus alléchantes. Tel un vendeur de poissons à la criée, sur son étalage virtuel, le type évite même à Martine G., qui se fait passer pour une potentielle acheteuse, de se creuser le crâne en déballant un calcul hypothétique... Vendue à 2000 Euros, prévoyant 10 et 15 chiots, l'éleveur lui promet de faire une formidable plus value sur la transaction. Quelle aubaine !



Francis, webmaster d'un célèbre site cynophile, lance une pétition à échelle nationale. Une idée fort louable, mais fort peu discrète également. Lorsque l'on sait qu'une pétition virtuelle n'a aucun poids légal, nous regretterons que ce qui aura été le meilleur moyen d'expression du sentiment d'injustice des internautes, n'ait surtout servi qu'à mettre l'éleveur sur ses gardes... Pierre P., membre du Rezo Animalier, décide également et parallèlement à cette action, de prendre les choses en main en contactant Martine G. Leurs découvertes sont absolument incroyables. On apprend que l'éleveur est dans une situation financière catastrophique, ce qui explique sa tentative de vente de la pauvre chienne. Il n'est en outre pas le véritable propriétaire de Raïa, puisque sa maîtresse, Mme Saunier, affirme ne jamais avoir été payée pour cette transaction. C'est elle qui a découvert la fameuse annonce et a alerté son amie Martine G. afin de tenter de la récupérer. Elle se dit outrée de sa condition de détention, souhaite la récupérer au plus vite et entame aujourd'hui une action contre l'éleveur.

Nous apprenons également que le vétérinaire attiré de l'élevage, affirme dans un email adressé à Mr P., qu'il n'a plus aucun rapport avec le dit élevage depuis un an et demi, celui-ci ne pouvant honorer ses dettes ! Cerise sur le gâteau, certains affirment de source non officielle que l'élevage serait clandestin. Une offensive est alors lancée pour faire réquisitionner tous les chiens du fameux élevage. Mr Michel W., éleveur, propose même de récupérer le cheptel Rottweiler de son soi-disant confère.



## La DSV sur le perron...

Plusieurs plaintes sont immédiatement déposées. La DSV d'Albi, qui dépêchera un vétérinaire, se retrouvera dans l'impossibilité d'inspecter les lieux. Sous l'insistance des appels de nos protagonistes, la responsable devient subitement injoignable, et s'offre quelques congés...

Le 6 avril, soit trois semaines après la divulgation de l'affaire, les choses se précipitent. La gendarmerie de Castre, seule à avoir vivement conseillé au témoin principal de porter plainte, intervient enfin ! L'éleveur est absent mais sa femme est dans l'obligation d'ouvrir sa porte. Elle menace de porter plainte auprès du Procureur pour diffamation. Qu'importe, on découvre avec soulagement notre chère Raïa, mère d'une adorable portée, des sacs d'une marque de croquettes connue, bizarrement placés très en vue, à proximité de la nichée... Pour Martine G., il est évident que l'éleveur a eu tout loisir d'améliorer l'état de la chienne avant la tardive intervention des gendarmes.

L'éleveuse annonce une cessation d'activité très proche. Bien que la chienne se soit miraculeusement requinquée, Martine, Pierre et leurs proches comptent bien aller jusqu'au bout : « On sait qu'un chien peut retrouver un aspect sain en quelques jours d'alimentation riche et contrôlée. » affirme Pierre. Reste les photos affligeantes, envoyées par l'éleveur,

suite à la petite annonce, preuve de l'état de la chienne à l'époque de la tentative de vente. « L'éleveur est tout de même en fraude ! Avec une plainte en jurisprudence, il ne s'en relèvera pas. Les textes sur la détention et l'élevage sont clairs, nets et précis ! »

Que se passera-t-il si l'élevage cesse effectivement toute activité ou si les chiens venaient à être saisis ? « En cas de saisie, et d'après les renseignements de la DSV, les chiens risquent d'être basculés sur la SPA la plus proche. Mais vu la tournure que prennent les choses, je ne sais plus trop quoi penser. A savoir que si les chiens sont effectivement saisis et font preuve et objet d'enquête, ils risquent d'être immobilisés pendant un long moment ! Dans un cas de figure moins optimiste, si ceux-ci le sont pour mauvais traitements ou faute de moyens financiers, ils pourront être restitués. Cela s'est déjà vu, malheureusement. Dans un dernier cas, si ils sont mis sous tutelle de la SPA, ils pourront être adoptables dans le mois suivant, et sous certaines conditions. »

A l'heure actuelle, le sort de Raïa dépend toujours de l'avis d'une administration bancaire et d'une certaine dame, fonctionnaire à la Direction des Services Vétérinaires, qui profite probablement de ses congés au soleil, loin de la souffrance d'une petite chienne Cane Corso. Une conclusion bien pessimiste pour nos amis à quatre pattes...

